



Rapport moral 2012

(Assemblée Générale 2013)

Auteur: Isabelle BIANCHI

Date: 27/01/13

L'assemblée générale aura lieu le 24 mars 2013 à Eragny-sur-Oise.

Il s'agit-là de faire un point sur les actions réalisées durant l'année 2012 afin d'envisager, durant l'Assemblée Générale, les projets pour l'année 2013.

1. Composition du Conseil d'Administration

Une recomposition du Conseil d'Administration est notifiée.

En janvier 2012, le Conseil d'Administration était composé de :

- Isabelle BIANCHI
- Aude ALEXANDRE-ORRIN
- Elizabeth DELEUZE
- Carole DI GIUSTO
- Karine GARCIA-LEBAILLY
- Myriam GODEFROY-AGRAM
- Stéphanie LANGELEZ
- Aline MARTIN-PLANCHE
- Ariane ROBERT

Durant l'année :

- Myriam GODEFROY-AGRAM a demandé une disponibilité du 27 août 2012 au 27 août 2013.

2. Axes de travail 2012

2.1 Les outils de communication

> Le site Internet

Pour rappel le site est certifié HONcode, garantissant la fiabilité et la crédibilité de l'information médicale et de santé proposée par notre site.

Plus de 1800 pages ont été vues chaque jour (1900 pages en 2011). En 2012 le nombre de visites a diminué de 15%, il atteint près de 815 visites / jour. Le nombre de pages vues par visite continue lui aussi à diminuer (2,23 pages vues par visite en 2011 contre 2 pages vues en 2012). Les visites durent environ 2 minutes. Les visiteurs reviennent peu sur le site (seuls 30,37 % des visiteurs reviennent sur le site, 69,63% sont de nouveaux visiteurs).

Notre axe de travail était orienté encore une fois vers l'augmentation du nombre de consultation de la page "Aidez-nous". La fréquentation de la page a légèrement augmentée entre 2,6 et 3 vues /jour en 2012 contre 2 vues / jour en 2011.

La répartition d'origine des visiteurs, France / International, est elle aussi stable avec une ouverture plus large aux pays du Maghreb : 70% France, 5% Canada, 4,7% Belgique, 3,1% Maroc, 2,75% Algérie, 2,3% Suisse, 1,3% Tunisie.

Les visiteurs nous trouvent principalement grâce aux moteurs de recherche : 84% des accès. Les autres sont principalement des forums externes (Doctissimo, CIANE, Le site des Maternelles via France 5).

Les accès via mobile sont passés de 16,75% à presque 28% des connexions (73% par Iphone).

Côté contenu, le top 3 des pages les plus consultées reste la page Cicatrice, la seconde et la troisième place ont été inversées : la page Siège précède désormais la page Pelvimétrie.

Il est toujours prévu de compléter le site avec d'autres pages ou introduire de nouveaux paragraphes : Histoire de la césarienne, aspects juridiques, Histoire de la création de Césarine (dans la page News), Presse, Professionnels de santé, Césarienne et grossesse gémellaire, Césarienne et obésité, Césarienne et prématurité, Césarienne et dépression du post-partum, Césarienne et stress post-traumatique, Césarienne et bébé en siège, Césarienne et anesthésie...

Nous avons besoin d'aide pour faire avancer ces projets mais aussi pour mettre à jour régulièrement ces pages (veille scientifique et vérification des liens proposés notamment). **Mais aussi nous avons besoin de compétences informatiques pour mettre en ligne ces informations.**

> Le forum public

Le nombre d'inscriptions sur le forum public augmente légèrement avec en moyenne 47 inscriptions nouvelles par mois (inscrits ayant posté au moins un message).

	Nombre d'inscrits au 31 décembre
2012	3322
2011	2758
2010	2132
2009	1603
2008	1128
2007	657
2006	10

Au 31 décembre 2012 le forum public est modéré et animé par une équipe de 17 quasi-modos.

Nombre d'inscrits au forum public par an	
2012	564
2011	495
2010	450
2009	414
2008	379
2007	536
2006	9

L'augmentation du nombre d'inscrits sur le forum public se poursuit. Elle se situe autour de 11 à 12 % par rapport à 2011. Les inscrits fréquentent le forum public en moyenne 5 jours.

> La newsletter

Cinq newsletters ont été diffusées cette année :

- Voeux, salons en France et en Belgique, session de formation des animatrices et référentes locales, mise en ligne du livret d'information sur la césarienne (11 janvier)
- Assemblée générale, réunion d'information auprès des usagers en Belgique, réunion d'information auprès des professionnels de Santé en France (17 février)
- Recommandation de bonne pratique de la HAS : "Indications de la césarienne programmée à terme", 22ème Salon de Gynécologie Obstétrique Pratique à Paris, communiqué de presse et émission "Les Maternelles" (30 mars)
- Statut d'intérêt général, session de formation des animatrices et référentes locales, participation aux travaux des réseaux de périnatalité de Haute-Normandie (04 mai)
- Recommandation de bonne pratique du CNGOF "Accouchement en cas d'utérus cicatriciel", salon, intervention à l'école des Éducateurs de Jeunes Enfants de Marseille, émission "Allo docteurs" (16 décembre)

> La plaquette de présentation de l'Association Césarine

La plaquette est téléchargeable depuis notre site, vous pourrez par ailleurs en récupérer lors de l'assemblée générale de l'association : n'hésitez pas à la présenter aux professionnels de santé et aux associations de périnatalité de votre connaissance.

> [Le livret d'information sur la naissance par césarienne](#)

Les membres actifs de l'Association ont travaillé sur la création d'un livret d'information sur la naissance par césarienne composé de 8 pages A4 en couleurs. Ce nouvel outil est désormais téléchargeable depuis notre site.

La forme et le contenu sont encore à parfaire. La prochaine collaboration de l'association avec la HAS pour la création d'une plaquette d'information sur la césarienne programmée pourrait y contribuer.

> [Livre pour enfant présentant la naissance par césarienne](#)

Nous avons tous constaté qu'il y avait un manque dans l'édition jeunesse : un livre racontant la naissance par césarienne. Dès lors les membres actifs se sont attelés à la création du texte. Puis il a été décidé d'envoyer le manuscrit sans illustration à différents éditeurs (l'éditeur mettant en relation auteurs et illustrateurs). Malgré les encouragements d'un éditeur et d'un illustrateur le manuscrit n'a pas encore été édité.

> [Livre pour adulte](#)

Césarine a été contactée par un éditeur afin de rédiger un ouvrage en s'inspirant des données contenus dans son site Internet.

> [Les feuillets](#)

Aucun nouveau feuillet n'a été rédigé en 2012. Il reste à mettre à jour les données des feuillets.

> [Réseaux sociaux](#)

Le profil Facebook de Césarine est devenu une page Facebook. Néanmoins cette dernière relaye uniquement l'actualité de Césarine. L'association ne souhaite pas avoir à gérer Facebook. Toutes les demandes d'information ou de soutien sont renvoyées vers le forum de discussion.

> [Kits salon](#)

3 Kits salons ont été créés : un disponible pour la Belgique et le Nord de la France, un disponible pour le Sud de la France et un autre disponible en région parisienne.

Il est prévu de retravailler les affiches de ces kits.

> Cartes de visite

Des cartes de visite sont imprimées et mises à disposition des animatrices et référentes locales afin de faciliter les prises de contact avec les autres associations, les professionnels de la santé et de la presse.

2.2 Le forum de travail

Chiffres au 31 décembre 2012.

	Nombre d'adhérents	Nombre d'inscrits sur le forum de travail
2012	78	54 (dont 47 ayant posté au moins 1 message)
2011	84	51
2010	63	49
2009	?	44

Cette année l'accent a été mis sur l'accueil et le suivi des nouveaux membres qui souhaitent s'investir auprès de l'Association via le forum de travail afin de leurs donner des repères et de faciliter leur intégration via un message d'accueil récapitulant les liens utiles.

2.3 La visibilité auprès des potentiels adhérents

Le nombre d'adhérents a légèrement baissé (- 7 %) et atteint 78 membres.

Il y a eu pourtant 23 nouveaux adhérents mais l'association a perdu également 29 membres.

Un sondage a été initié afin de connaître les raisons des non ré-adhésions (sondage initié auprès des 40 non ré-adhérents de 2011 et de 2012). Il y a eu peu de retours (8 sur 40 envois, certains n'ont pu être reçus car l'adresse mail n'était plus valide) : 3 personnes ont signifié avoir simplement oublié de renvoyer leur adhésion, 2 personnes ont signifié rencontrer des soucis financiers, 1 personne a signifié être passée à autre chose, 1 personne a signifié ne pas avoir trouvé de soutien auprès de l'association, 1 personne a signalé n'avoir jamais reçu les mails de relance.

Il semble qu'il y ait un certain nombre d'adhérents qui ne reçoit pas les mails de relance ou a oublié d'envoyer son bulletin d'adhésion et son don. Dès lors il a été convenu d'envoyer un courrier postale aux personnes radiées accompagné d'un bulletin d'adhésion.

L'augmentation du nombre d'adhérents reste un point essentiel dans la mesure où l'association

augmente ainsi sa représentativité. En outre les dons et adhésions sont ses seules ressources. Les newsletters participent à cette visibilité (3 fois plus de visites sur la page « Aidez-nous » de notre site pour la newsletter de mars et celle de mai). Il en est de même pour les mailings et les appels envoyés sur le forum public.

> Nominations animatrices et référentes locales en 2012

Une session de formation a été organisée en 2012 au Loroux-Bottreau (France – Loire-Atlantique) en octobre.

Désormais il y a 9 animatrices et 5 référentes locales.

- Amandine Gouin-Charbonnier propose désormais des réunions en Picardie.

Contact : amandine.picardie@cesarine.org

- Sophie Baume a été nommée référente locale pour la Picardie.

Contact : sophie.picardie@cesarine.org

- Carole Di Giusto a été nommée animatrice pour le Var.

Contact : carole.var@cesarine.org

- Isabelle Bianchi a été nommée animatrice pour la Sarthe.

Contact : isabelle.paysdeloire@cesarine.org

Animatrices et référentes locales sont habilitées à collaborer avec les associations locales et nationales, à collaborer avec les maternités, les réseaux de périnatalité.

> Sur le forum public

Trois posts spécifiques ont été créés dans la rubrique « Le plan de travail » afin d'explicitier et d'apporter des expériences vécues sur le rôle de Césarine auprès des réseaux de périnatalité, sur le livret informatif sur la césarienne, sur l'obtention du statut d'intérêt général de l'association.

En outre deux appels aux dons/adhésions ont été créés dans cette même rubrique. Ils ont été relayés par deux mailings (l'un en juin et l'autre en décembre) aux inscrits du forum public ayant postés plus de 10 messages et s'étant connectés en 2012.

Enfin un message pop-up a été initié pour inciter au don dans le cadre de la journée du bénévolat le 05 décembre 2012 ce qui a entraîné 3 fois plus de visites sur la page « Aidez-nous » de notre site.

Les quasi-modos font un vrai travail de lien entre les personnes inscrites sur le forum public et l'association. Elles guident le plus possible vers le questionnaire mis en ligne en 2009, et quand c'est possible, invitent certaines personnes à rejoindre l'association.

20 % des consultations de la page « Aidez-nous » sont venues depuis le forum public.

> Sur le site Internet

Il est désormais possible de faire un don à l'association via Paypal mais aussi par chèque et par virement (y compris par virement international).

Depuis janvier 2012 les dons sont déductibles fiscalement pour les imposables français.

2.4 La visibilité externe

> Les événements

- 15 février 2012 > La Grande Tétée, Ath (Belgique – Province de Hainaut)

=> Karin RUCKEBUSCH (référente locale Nord) est intervenue dans une séance d'information de la maternité des « Dix Lunes », destinée aux futurs parents, sur la nécessité de s'informer et de se préparer à la naissance par césarienne.

- 14 octobre 2012 > La Grande Tétée, Le Mans (France - 72)

=> Isabelle BIANCHI (référente locale Maine) a tenu un stand et répondu aux questions du public durant cette journée.

> Les médias

En 2012 Césarine a été mise régulièrement en exergue dans des émissions télévisuelles :

* **Emission « Les Maternelles », France 5 / 26 novembre 2012** : Césarine est citée dans l'émission "Bébé en siège : quel accouchement ?".

* **Emission « Allô Docteurs », France 5 / 17 mai 2012** : Césarine est citée (site internet et plaquette) lors de l'émission consacrée à la césarienne. Par ailleurs Sophie BAUME, membre de l'association, a participé à l'émission en tant que Maman interviewée.

* **Emission « Les Maternelles », France 5 / 26 mars 2012** : La page "Siège et césarienne" du site internet de Césarine est citée dans l'émission et notre questionnaire "Vos césariennes" est évoqué comme moyen d'avoir une idée des protocoles des différents maternités.

* **Emission « Les Maternelles », France 5 / 09 janvier 2012** : Césarine est citée dans l'émission "J'ai peur d'avoir une césarienne".

Par ailleurs le 22 mars 2012 l'association a publié un communiqué de presse appelant à la prudence et en souhaitant prévenir une mauvaise interprétation d'une étude australienne publiée dans la revue scientifique américaine PloS ONE (Public Library of Science) et relayée par l'Agence France Presse et le Figaro au sujet de l'accouchement par voie basse après césarienne. L'association a rappelé que la pratique systématique d'une césarienne sur utérus cicatriciel, sans autre indication médicale que la présence d'une cicatrice utérine, n'a plus raison d'être et n'est plus admissible aujourd'hui. En effet, la césarienne itérative augmente la mortalité et la morbidité maternelle sans améliorer la sécurité

néonatale. Pour autant elle n'évite pas complètement les déhiscences et les ruptures utérines (ces dernières restent rares dans l'absolu).

> Les relations avec les associations d'usagers et les professionnels de santé

L'association est membre du CIANE (Collectif Interassociatif Autour de la Naissance), elle y a adhéré pour 3 ans.

Césarine, représentée par Sonia HEINMANN et Delphine HALLE, s'est associée au projet de « Recommandations pour les indications de réalisation d'une césarienne programmée » pour la Haute Autorité de Santé (HAS) diffusée en mars 2012.

La HAS a d'ailleurs demandé à l'association de collaborer en 2013 à la rédaction d'une plaquette d'information des usagers sur le thème de la césarienne programmée.

Le 23 mars 2012 Myriam GODEFROY-AGRAM a représenté Césarine lors de la table ronde "Humaniser la naissance par césarienne" lors du 22^e salon de Gynécologie-Obstétrique Pratique qui a eu lieu à Paris.

Le 11 juin 2012 Elizabeth DELEUZE est intervenue auprès de la section « Educateur Jeune Enfant » de l'Institut Régional du Travail Social de Marseille pour présenter l'association et ses missions en matière d'accompagnement et de prévention.

En 2012 Césarine, représentée par Sonia HEINMANN, Karine GARCIA-LEBAILLY et Isabelle BIANCHI, a également collaboré avec le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) aux recommandations de bonne pratique « Accouchement en cas d'utérus cicatriciel » diffusée en décembre 2012.

Césarine participe à différents réseaux de périnatalité comme Ombrel (maternités de la métropole lilloise) mais aussi celui des Hauts-de-Seine, ainsi que celui de Bretagne Occidentale... Auprès du réseau de périnatalité de Haute-Normandie Amandine GOUIN-CHARBONNIER et Myriam GODEFROY-AGRAM travaillent activement autour de l'humanisation de la césarienne.

Les référentes locales et animatrices poursuivent leurs démarches afin d'intégrer d'autres réseaux de périnatalité.

2.5 La gestion administrative

> La modification du siège social

En 2012 le siège social a été transféré de Paris (France-75) à Toulon (France-83).

> La création de Césarine Belgique

En janvier 2011 un dossier de déclaration de centre opérationnel Césarine en Belgique a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Liège (Belgique – Province de Liège) en vue de sa publication au Moniteur (équivalent du journal officiel en France). Dans cet objectif il nous a été demandé la somme de 151,86 €. Cependant notre dossier n'a pu être enregistré. La législation Belge étant très complexe il est nécessaire d'être accompagné par un juriste afin de poursuivre ce projet. Dès lors il a été décidé de mettre en suspend notre demande de création de centre opérationnel, de récupérer la somme engagée et de proposer à nouveau notre demande lorsque nous aurons un accompagnement juridique suffisant (bénévolat ou les finances nécessaires pour financer une assistance juridique).

En attendant une extension d'assurance a été mise en place afin de protéger nos activités, nos animatrices et référentes locales en Belgique.

2.6 La gestion financière

> Le statut d'intérêt général

En 2012 l'association a obtenu le statut d'intérêt général dès lors les donateurs (imposables en France) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à de 66% du montant des dons. Les membres actifs peuvent désormais bénéficier d'une réduction d'impôt pour les frais engagés dans le cadre de l'association.

> Compte paypal

Un compte paypal a été ouvert au nom de Césarine en 2012 afin de faciliter les dons/adhésions.

> Trésorerie

Il a été acté que pour certaines prestations demandées à Césarine une compensation financière serait mise en place.

La cotisation reste libre.

> Les demandes de subventions

Aucune demande de subvention n'a été émise en 2012.

Conclusion

Le CA remercie encore une fois l'ensemble des membres qui, par leur participation financière, contribue à mettre en œuvre tous ces projets et également l'ensemble des membres actifs qui donne leur temps, à leur rythme, pour construire et faire aboutir ces projets.